



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION LANGUEDOCIENNE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE

Mot du Président

Bien chers amis.



Une nouvelle année « associative » va commencer le 26 octobre lors de notre Assemblée Générale. Après une trentaine d'années auprès des Anciens d'Indochine- d'abord comme secrétaire du professeur Navarranne puis vice-président de madame Charvériat et président de la Section Hérault de l'ANAI et enfin fondateur et président de l'ALAI, suite à quelques problèmes de santé cette dernière année et enfin avec un âge certain, je laisserai ma place de Président. Pendant toutes ces années, j'ai été heureux de vivre avec vous tous ces journées de convivialité. Je le dois d'abord aux membres du Bureau qui m'ont soutenu et accompli un travail assidu et dévoué et ensuite à vous tous qui m'avez entouré de votre affectueuse amitié !

Merci !

A bientôt donc ! Soyez assurés de mon amitié.

André GEYRES

1

ILS NOUS ONT QUITTES

- Mme Jacqueline BERROD, épouse du Colonel Lucien BERROD, un très ancien adhérent de l'ALAI.

Le couple était depuis quelques temps à la maison de retraite « Korian les Gardioles », à Saint-Gély-du-Fesc.



- Monsieur Emile KLEIN de Montpellier.

Emile KIEIN a effectué un séjour de 2 ans au nord Tonkin au sein du 1^{er} Bataillon thaï. Il y gagne la croix de guerre des théâtres extérieurs. En 1951, Il est cité à l'ordre de la Brigade pour son courage et son sang-froid, en participant à l'échec d'une division vietminh tentant de prendre des postes français.

- Monsieur ROGER NOUZAREDE de Villeneuve les Maguelone.

Il s'engage en 1946 au titre de la Guerre d'Indochine et participe à diverses opérations maritimes. Entre actions de guerre et périodes de paix, Roger Nouzarède a totalisé plus de 8 ans de séjour en Indochine, avec la division navale d'Extrême-Orient, la flottille amphibie d'Indochine Sud et la mission militaire française au Cambodge.



Le Président André Geyres et les membres du Conseil d'Administration, au nom de tous les sociétaires de l'ALAI, présentent leurs sincères condoléances aux familles.

2

QUELQUES ACTIVITES DEPUIS LE DERNIER BULLETIN

2.1. Cérémonie d'honneur aux anciens combattants d'Indochine à Palavas les Flots le 7 juin



Comme pendant de nombreuses années, nous avons été heureux de participer à la cérémonie de Palavas les Flots avec les fidèles participants (anciens combattants, sympathisants et adhérents de l'ALAI) suivie du traditionnel pot à la maison des anciens combattants. Merci à la municipalité.

Nous avons eu une pensée émue pour Arlette Coussy. Cette dernière, dévouée adhérente de l'ALAI et première adjointe au maire de la ville, nous a quittés trop tôt.

2.2. Cérémonies d'honneur aux anciens combattants d'Indochine à Juvignac le 8 juin



De gauche à droite : le CBA Letestu Président de l'amicale des anciens légionnaires, François Leheup, notre porte drapeau et Rebah Soldani

Merci au Président Paul Batut et à Josette Menot grâce à qui nous avons, comme chaque année, participé à une amicale cérémonie suivie d'un agréable et sympathique vin d'honneur.

Nous sommes toujours heureux de retrouver nos fidèles amis de l'Indochine.

2.3 Repas du 25 juin 2019.

Le deuxième repas de l'année s'est déroulé le mardi 25 juin au restaurant Le O PANDA de Saint Jean de Védas. Nous étions environ une quarantaine de participants. Nous avions rejoint Madame GUIRAUD, maire de la ville et le Lieutenant DELOBEL, commandant la brigade de gendarmerie et petit fils d'un ancien d'Indochine. Ce dernier qui vient de nous quitter pour une nouvelle garnison. Comme d'habitude, nous nous sommes retrouvés avec plaisir et avons passé un bon moment de convivialité.



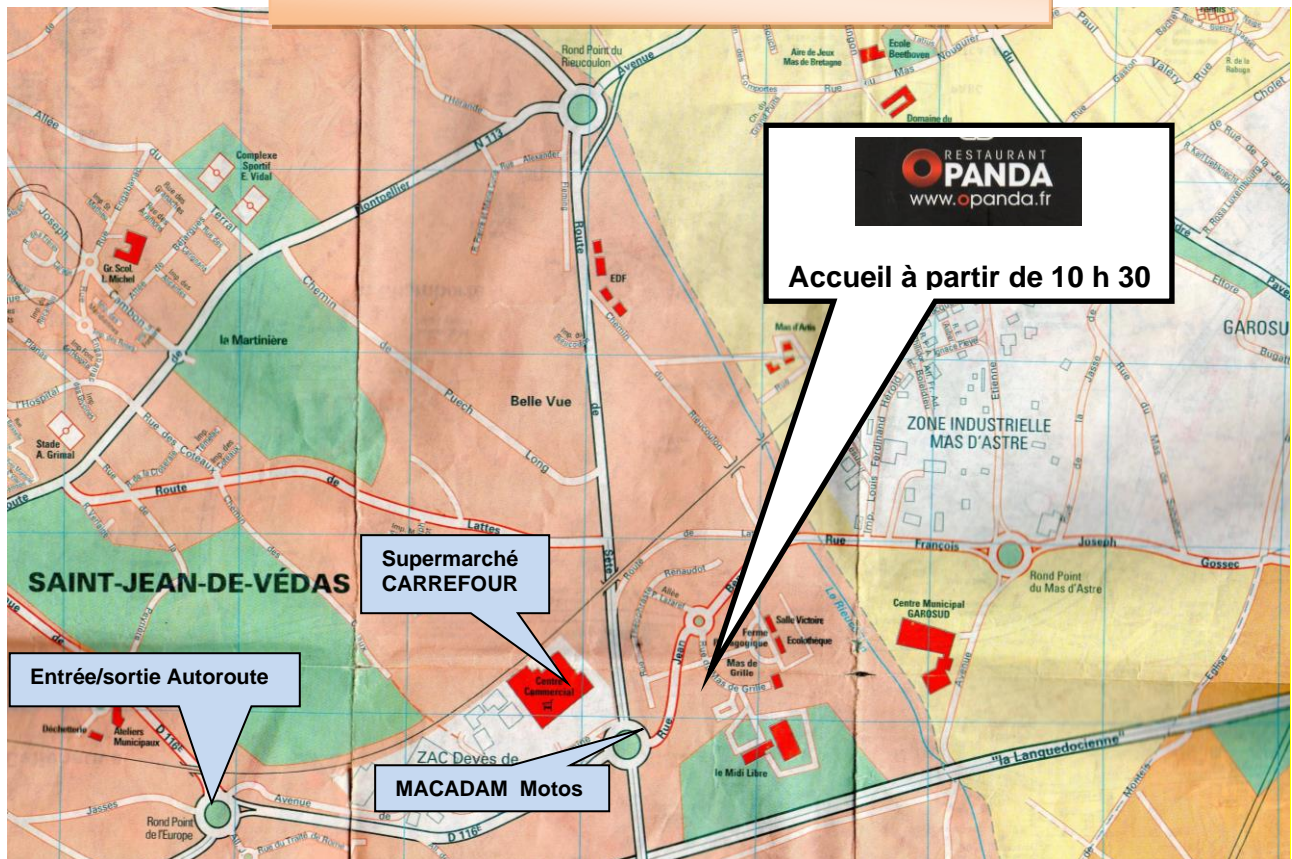
Notre prochaine ASSEMBLEE GENERALE aura lieu, **le SAMEDI 26 OCTOBRE**, au **RESTAURANT O PANDA**, (rue Mas de Grille, à côté de Midi Libre), à Saint Jean de Védas, comme l'année dernière.

PROGRAMME:

10h30 : accueil,
10h45 : début de l'Assemblée Générale,
11h45 : accueil des Autorités,
12h00 : vin d'honneur suivi du repas asiatique.

Prix du repas : 25 euros.

Plan de Saint Jean de Védas pour rejoindre le restaurant

**BULLETIN REPONSE (AG DU SAMEDI 26 OCTOBRE 2019)**

A renvoyer impérativement avant le LUNDI 21 OCTOBRE, avec le règlement (25 Euros par personne) pour ceux qui prennent le repas, chèques à l'ordre de: **ALAI**,

à Madame Marie-Andrée LEHEUP 2 place du Chai 34070 Montpellier

- M / M^{me} accompagné(e) de personne(s)
- ASSISTERA(ONT) (entourer la réponse utile) :
- à l'assemblée générale : oui non
- Au repas : oui non

BON POUR POUVOIR (si vous êtes absent à l'Assemblée Générale). Réponse souhaitée avant le lundi 21 octobre à envoyer à Madame Marie-Andrée LEHEUP 2 place du Chai 34070 Montpellier

Je soussigné(e) M/Mme

donne pouvoir à M/Mme